

Assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 19 septembre 2011  
au Centre Jean-Guy Prévost à compter de 19 heures et à laquelle sont présents

Son honneur le maire monsieur Yvon Quevillon

Et les conseillers suivants :

Monsieur Vincent Cloutier  
Madame Ginette Lamoureux

Monsieur Jean-Pierre Chalifoux  
Madame Lucienne Fortin  
Madame Johanne Bonenfant

Absence Madame Suzanne Gorley

Un avis a été signifié à tous les membres du conseil

Madame Betty McCarthy directrice générale est aussi présente

**Aucune assistance**

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Sujets et documents le cas échéant
  - 3.1 Acceptation de la soumission No 2011-0208-02 pour la fourniture d'asphalte
  - 3.2 Résolution nomination d'un responsable pour le régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

**2011-E-1909-01**

### Ouverture de la présente assemblée

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu à 19 heures que la présente assemblée soit ouverte.

**Note** Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**2011-E-1909-02**

**Adoption de l'ordre du jour**

Le maire monsieur Yvon Quevillon procède à l'adoption de l'ordre du jour

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère Madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**Note** Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**2011-E-1909-03**

**Acceptation de la soumission No 2011-0208-02 fourniture d'asphalte pour les chemins Dénommé, Quatre Pattes et Pont Rouge**

La municipalité de Grand-Remous a reçu deux soumissions

<b>ENTREPRENEUR</b>	<b>PRIX (TAXES INCLUSES)</b>
<b>PAVAGE WEMINDJI</b>	<b>99 934.57 \$</b>
<b>6087086 CANADA INC. (MANITECK)</b>	<b>102 532.50 \$</b>

Suite aux soumissions reçues, la conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la soumission soit accordée à Pavage Wemindji Inc.

**ET QUE** les fonds disponibles à cette fin soient imputés au poste budgétaire

Chemin Dénommé 320-521-09

Chemin Quatre Pattes 320-521-03

Chemin Pont Rouge 320-521-10

**Note** Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**2011-E-1909-04**

**Nomination d'un responsable pour le régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables**

La conseillère madame Ginette Lamoureux appuyée du conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux propose et il est résolu que la directrice générale madame Betty McCarthy soit nommée responsable pour remplir les formulaires de déclaration sur les coûts et le tonnage des matières recyclables afin que la municipalité puisse obtenir la compensation.

**Note** Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**2011-E-1909-05**

**Fermeture de la présente assemblée**

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu à 19 heures 10 que la présente assemblée soit fermée.

**Note** Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

Yvon Quevillon  
Maire

Betty McCarthy  
Directrice générale